



DOSSIER

UN APPEL À LA
RESPONSABILITÉ
COLLECTIVE

SITE ORNITHOLOGIQUE DE GROS-CACOUNA

Une réputation qui risque d'en prendre un coup... par Yvan Roy

Panneaux ravagés par les intempéries, bientôt illisibles, panneaux d'interprétation encore recouverts de leur protection d'hiver vandalisée, feu de camp aménagé dans la zone d'accueil où tout feu est interdit, sentiers non entretenus: tout ça en pleine saison touristique au moment où les préposés aux kiosques d'information vantent la réputation de ce site ornithologique aux visiteurs de toutes provenances. Que se passe-t-il?

AUCUN BUDGET

On sait que, par le passé, c'est Parc Bas-Saint-Laurent (PBSL) qui était chargé de l'entretien. Il faut cependant savoir que PBSL recevait ce mandat, et le contrat qui y était rattaché, du Service Canadien de la Faune (SCF). Or, tout comme pour la Réserve Nationale de Faune de la Baie de l'Isle-Verte (voir communiqué), **aucun budget n'a encore été attribué par le SCF pour la gestion de ces sites** et, cette année, les gestionnaires concernés ont indiqué au SCF qu'ils n'entreprendraient pas de travaux avant d'avoir eu la confirmation de leurs contrats.

QUE FAIRE?

Comme l'indique le communiqué de la SCOBIV, tout individu, tout groupe conscient de la valeur de ces infrastructures peut faire des représentations auprès du fonctionnaire responsable du dossier au SCF à Québec. Comme les directives finales viennent d'Ottawa et semblent résulter d'une manoeuvre politique ou d'un laisser-aller pitoyable, toute action, réaction ou commentaire envoyé aux élus fédéraux (député, ministre...) pourrait faire bouger les choses.

Faut-il s'en tenir à ça?

Que pensera le visiteur en arrivant sur les lieux et constatant l'état d'abandon des structures d'accueil?

Se dira-t-il: «Quel dommage qu'ils n'aient pas eu leurs subventions!» ou bien retournera-t-il à son véhicule en mettant en doute non seulement la prétendue réputation du site mais du même coup toute autre prétention que Cacouna s'attribuera?

HISTORIQUE

C'est dans le cadre de Vision St-Laurent 2000 que, au tournant du siècle, un partenariat exceptionnel composé de la corporation municipale de la Paroisse de Cacouna, d'Hydro-Québec, de l'Institut de plein-air québécois (IPAQ), du Service canadien de la Faune, de Transports Canada et de la Société de conservation de la Baie de l'Isle-Verte (SCOBIV) que cette dernière décidait d'entreprendre ce projet d'aménagement et de mise en valeur du marais de Gros-Cacouna devenu depuis un des sites ornithologiques les plus populaires du Québec.

CONSÉQUENCES

La dégradation des infrastructures d'accueil et d'entretien des sentiers viendra influencer directement le taux de fréquentation très élevé du site et aura des retombées négatives sur toutes les autres composantes du milieu d'accueil: circuits patrimoniaux, monuments historiques, lieux d'inspiration du poète Émile Nelligan, golf centenaire, restauration, hébergement, et sur l'ensemble de la richesse patrimoniale, historique et naturelle qui fait la réputation de Cacouna. **Tout ça pour la négligence de confirmer l'allocation de la ridicule somme de 25 000 dollars réservée annuellement pour l'entretien et la gestion de l'ensemble du secteur Cacouna-L'Isle-Verte dont le SCF est propriétaire.** Qui plus est, parce que le SCF est propriétaire, le milieu ne peut prendre en charge l'aménagement même temporaire de ces lieux.

(suite page suivante)

SITE ORNITHOLOGIQUE DE GROS-CACOUNA

(suite)

UNE RESPONSABILITÉ COMMUNE

Que le site ornithologique fasse partie ou non de notre fierté, la dégradation de ses structures d'accueil et l'abandon de l'entretien de ses sentiers ne devraient pas nous laisser indifférents. C'est non seulement notre crédibilité auprès des visiteurs qui est en cause, mais aussi notre capacité à préserver notre propre milieu de vie. Chaque Cacounois fier de l'être, les élus en tête, devrait réagir pour dénoncer ces retards injustifiables et être partie prenante de la solution.

CONCRÈTEMENT

Chaque lecteur de ces lignes peut faire quelque chose. Un bref courriel adressé au ministre responsable, avec copies conformes au fonctionnaire du SCF et au député fédéral, sera une marque de solidarité et une poussée dans la bonne direction. Le maire Michaud présentera une résolution au prochain conseil municipal (début juillet) en vue de faire pression sur les instances politiques concernées.

Il faudra aussi trouver une façon d'indiquer aux visiteurs les raisons de cet «abandon». Enfin, pour éviter dans l'avenir d'être à la merci du désintérêt évident des instances politiques «supérieures», le milieu aurait avantage à développer des scénarios alternatifs de financement en vue de pallier à ces retards et délais injustifiables pénalisant toute la région.



ADRESSES À NOTER ET À UTILISER

* JOHN BAIRD, Ministre de l'Environnement du Canada
Courriel: John.Baird@ec.gc.ca - Téléc. 819.953.0279
* SERGE LABONTÉ, SCF, Chef gestion des terr. protégés
Courriel: serge.labonte@ec.gc.ca - Téléc. 418.827.6225
* PAUL CRÊTE, député du Bloc (Rivière-du-Loup)
Courriel: CreteP1@parl.gc.ca - Téléc. 418.868.1078

Vous pourrez suivre la suite de ce dossier dans la section ACTUALITÉS de notre site web www.journalepiq.com

L'ISLE-VERTE ET CACOUNASUR LA GLACE...

Le 5 juin dernier, nous recevions ce communiqué de la SCOBIV

«Nous venons d'être informés qu'aucun budget n'a encore été attribué par le Service Canadien de la Faune pour la gestion de la Réserve de la Baie de L'Isle-Verte. Ceci entraînera la fermeture pour la saison touristique 2008 de la Maison Girard et tout ce qui concerne les travaux d'entretien des sentiers de randonnée sur tout le territoire. (...)

Ceci entraîne également des pertes d'emplois tant pour le biologiste qui œuvre sur le terrain depuis 20 ans que pour le personnel qui l'accompagne dans diverses tâches.

Nous demandons votre appui en signalant l'importance de cet attrait majeur du Bas-St-Laurent à M. Serge Labonté au Service Canadien de la Faune (serge.labonte@ec.gc.ca)

Cynthia Calusic, présidente de la Société de Conservation de la Baie de L'Isle-Verte.

Le député Paul Crête prenait position peu après en publicisant la lettre qu'il faisait parvenir au ministre responsable John Baird. Voici quelques extraits de son communiqué:

Rivière-du-Loup, le 12 juin 2008 – "Faudra-t-il courir après le ministre pour qu'il débloque les argents pour le fonctionnement de chacun des organismes qu'il finance. Après les ZIP, voilà qu'il n'a pas encore renouvelé les budgets d'opération des réserves fauniques qui sont la propriété du gouvernement" de déclarer Paul Crête. (...)

(...) Ces réserves fauniques sont de propriété fédérale et il serait aberrant de constater qu'elles ne puissent être entretenues convenablement à la satisfaction des citoyens. D'ailleurs, la vérificatrice générale, madame Sheila Fraser a déjà dénoncé la problématique de sous-financement du réseau des réserves nationales de faune au Canada. Leur financement devra être haussé et récurrent afin d'assurer leur mise en valeur et leur conservation dans les meilleures conditions.

"Je presse le ministre de débloquer les budgets, le temps presse!" de conclure Paul Crête.

Devant l'attitude actuelle du ministre Baird, comment ne pas douter de la sincérité de ses propos du 20 juillet 2007 quand il déclarait :

" La Réserve nationale de faune de la baie de L'Isle-Verte est non seulement l'un des joyaux du Bas Saint-Laurent, mais du Canada tout entier. Les nouvelles installations aideront les visiteurs à mieux comprendre et apprécier les écosystèmes exceptionnels qui font la beauté de notre pays. "

Et faut-il donner la même crédibilité aux paroles du ministre du Travail et ministre de Développement économique Canada, Jean-Pierre Blackburn, qui renchérisait alors:

" Cette initiative, fruit d'un partenariat efficace, permettra de bonifier l'offre touristique régionale tout en mettant en valeur un site naturel exceptionnel. Je me réjouis de ce projet qui favorisera le dynamisme économique et la vitalité des collectivités dans la région du Bas Saint-Laurent. "

SITUATION GÉNÉRALISÉE

Le rédacteur en chef Michel Préville, dans le récent numéro (Été 2008) de la revue *Québec Oiseaux*, écrit dans son éditorial:

«La situation au Service canadien de la faune n'est pas sans susciter beaucoup d'inquiétude parmi la communauté ornithologique. Les budgets de cet organisme ont été gelés et plusieurs projets de recherche ont été suspendus l'automne dernier. Alors que les chercheurs doivent composer avec un manque criant de ressources financières, Environnement Canada n'a eu aucun scrupule à gaspiller plus de 50 000 \$ pour un sondage visant à déterminer si le Service canadien de la faune devait changer de nom pour celui de Service de la conservation et de la protection de la biodiversité! À la lumière des commentaires recueillis, il a finalement été convenu de ne rien changer. Après tout, c'est sous ce bon vieux nom que le service est reconnu internationalement...».

Est-il nécessaire de commenter davantage?